Procès-verbal du Conseil d'Administration
du samedi 5 février 2022 à 9h30 en visioconférence

PV adopté et publié le 10/05/2022.

Présents (24) : ARDOUIN Franck-Olivier - AUGER Jean Marc - DÉSARMÉNIEN Pascale - GAILLARD Florence - GALLO Gérard - GILET Danielle - HEBEL Jo - HÉNONIN Denis - HÉNONIN Sylvie - HOUDBINE Michel - HUAULMÉ Alexis - LAHAIE Claire - LARCHER Serge - MATHIS Didier - MOREAU Jean-Pierre - MOREAU Stéphane - PÉARD Dominique - PORTIER Jéromine - RICHARD Annaïck - SIONNEAU Pierre - SOMMEREISEN Jean-Philippe - SZWED-BOBET Laëtitia - VERMEIL Corinne - ZONZON Régine.
Assistent : CHEVET Nathalie (secrétaire de séance) - KNOCKAERT Jean-Christophe - PICHON Stévann.
Excusés : LAHAIE Julien - MARCILLAT Bertrand - RÉMOND Anne - VRAUX Cécile.
Absent :

Alexis HUAULMÉ ouvre la réunion à 9h35 et remercie la présence de chacun pour cette nouvelle visio, en attendant le retour en présentiel. Il excuse Julien LAHAIE, Anne RÉMOND et Cécile VRAUX, à qui il adresse ses condoléances, suite au décès de son papa.

1. Informations du Président

Des nouvelles d'Annita :
L'opération s'est bien passée. Son arrêt est prolongé, pour l'instant, jusqu'au 18 février 2022. On reste en contact. Une carte et des chocolats lui ont été adressés, pour lui souhaiter un prompt rétablissement.

Entretien avec Philippe BANA :
Philippe BANA était présent jeudi après-midi à Nantes, dans le cadre d'un partenariat avec les Neptunes, et avec qui nous avons pu convenir d'un entretien rapide de 45 minutes pour échanger sur plusieurs points :

- le lien entre la fédération et les territoires ;
- les clubs professionnels du territoire et la stratégie fédérale vers ces structures ;
- le CTI sur lequel on ne tombe pas d'accord : l'analyse de la Fédération n'est pas la nôtre. Sa rédaction est toujours en cours : 2 comités seulement ont envoyé leurs informations (49 et 72). Face au Conseil régional, on doit présenter un projet et l'envoyer 15 jours avant… Merci aux comités 44/53/85 d'envoyer leurs éléments ;
- la perte d'un CTS pour notre territoire ;
- la table ronde les instances (la région, Fédération, Ligue et comités) le 2 mars prochain pour une discussion à bâtons rompus. Journée très importante. Il est indispensable que les comités soient présents. Le déroulé de la journée vous sera envoyé. Le projet doit être envoyé en amont 15 jours avant la réunion ;
- la Fédération nous a confié l'organisation d'un match de l'équipe de France féminine en fin d'année 2022. On attend cependant la confirmation écrite pour avancer sur l'organisation ;
- les Interpôles auront lieu le 28 février prochain en région nantaise. Les animations autour de la compétition sont en cours de finalisation. Les SSS sont invités à venir sur ces moments forts ;
- l'installation de terrains Beach et Hand à 4 : seule la Ligue des Pays de la Loire n'a pas d'installation de ce type. On est en recherche de financements. Lancement de projets sur 2022. Création d'une cellule de travail autour de ce projet de terrains Beach et Hand à 4. L'idée est de les installer à proximité d'écoles. On préconise des terrains spécifiques handball. Le terrain coûte environ 60 000 € + 10-20 000 € selon le revêtement choisi. Le financement s'opèrerait via l'ANS, les collectivités, à hauteur de 80 %. Le basket a déjà frappé très fort avec ce type de terrains extérieurs. En Mayenne, 21 terrains de basket 3x3 vont être installés ! On doit venir concurrencer ces installations avec le handball, avant qu'il n'y ait plus de place…

Serge LARCHER précise que le terrain 3x3 est beaucoup plus petit que celui de hand 4x4 et n'est pas dédié au basket mais est multisports. Il va être difficile de proposer un terrain spécifique au handball.

Comme le souligne Michel HOUDBINE, ce terrain de hand permettrait de faire venir les scolaires, les écoles et collèges sont souvent en manque de créneaux dans les salles de sport et peuvent être intéressés.
Quelle est la procédure à suivre ? Par où commencer pour lancer les opérations ?

- ➔ Envoyer une information à l'ensemble des clubs et collectivités de son département, qu'il convient d'associer au projet.

Les olympiades de la jeunesse vont être lancées, il faut en profiter pour soumettre ce projet, selon Gérard GALLO.

Comme le précise Jean-Christophe KNOCKAERT, une commune n'a pas intérêt à installer un terrain monosport. Pourquoi ne pas monter des partenariats avec le basket, voire avec d'autres fédérations, pour présenter un projet commun ?

Pascale DÉSARMÉNIEN souligne la volonté politique très nette de construire ce type de terrain. La Fédération de tennis prévoit également l'installation de terrains de padel. Pour la Mayenne, 10 terrains sont prévus. Il faut présenter un programme d'animations pour obtenir les subventions.

Alexis HUAULMÉ se tient à la disposition des Comités et de leur Conseil départemental pour s'associer à d'éventuelles rencontres pour présenter le projet.

Laëtitia SZWED-BOBET, qui a assisté au Salon des Maires, précise que les subventions de l'ANS sont possibles pour ce type de projet. Il serait intéressant de se rallier avec la Fédération de foot, qui déploie déjà beaucoup de terrains de Beach Soccer. S'il y a des barrières sur nos terrains, pas de foot possible. Il conviendrait de faire une réunion avec les instances pour montrer ce que l'on peut faire en multisports. La Caisse d'Epargne finance majoritairement les terrains de basket.
Il faut s'intéresser aussi aux promoteurs immobiliers, pouvant construire des terrains dans les résidences, tout comme les collèges et lycées. Les City Stades déjà installés sont multisports.
Une campagne d'information partira à destination des communes.

Franck-Olivier ARDOUIN pense également préférable de partir sur du multimodal. N'oublions pas que le handball n'est pas un sport de rue, comme le basket. Les collectivités vont investir en premier lieu en faveur des quartiers – des zones où le basket et le foot sont présents. Le tennis a tenté d'investir la rue avec le padel et ça n'a pas fonctionné. Il est nécessaire de s'associer avec les quartiers, les scolaires, les associations sportives…

Selon Pierre SIONNEAU, c'est une utopie de croire que des terrains de hand ne serviront qu'aux handballeurs. Le foot en extérieur prendra les terrains de hand à 4, déjà qu'il investit nos salles de sports. Le basket a une cible différente qui n'est pas transposable, contrairement au foot et au hand.

Décision :

- ➔ *Mettre en place un groupe de travail, qui sera piloté par Bruno BLANCHARD - Responsable Équipements de la commission Statuts et Règlements - avec un représentant de chaque comité.*

Séminaire CTA du 19 février 2022 :
Didier MATHIS informe le CA que ce séminaire, prévu le 19 février à l'hôtel Ibis de Segré est annulé, au vu des réponses reçues (5 clubs seulement). Une information sera envoyée aux clubs. À la place, une visioconférence sera proposée avec les clubs, afin d'aborder les différents thèmes prévus.

2. Point sur les licences au 31/01/2022

Jean-Pierre MOREAU dresse un point sur les licences. Nous avions perdu 13 % de licences, la plus faible chute de l'Hexagone. Aujourd'hui, on est à +4 % avec 27 161 licenciés. On a récupéré un 1/3 de notre chiffre. Cette chute est observée dans tous les secteurs, avec une forte baisse dans la catégorie 12/16 ans, aussi bien en masculin qu'en féminin.
Baisse des licences dirigeant également.
Il nous manque la comparaison avec l'année 2019, avant COVID.
Le pronostic annoncé précédemment est confirmé : on devrait comptabiliser 27 500 licenciés en fin de saison.
D'ici fin avril-début mai, on prévoit en général 5-6 licences par jour. On aura du mal à atteindre les 28 000 licences !

Gérard GALLO précise qu'en Sarthe, on observe +9 % cette année et –9 % par rapport à l'avant-COVID. Les bénévoles sont revenus pour la plupart dans les clubs. Des licences évènementielles vont être saisies. Beaucoup de sollicitations de toutes

parts pour intervenir dans les écoles. Il nous faut une stratégie. La structure « Paris 2024 » a directement sollicité les enseignants, sans passer par les structures académiques officielles.

Pierre SIONNEAU regrette cette comparaison et précise que l'on avait une faible perte de nos licenciés la saison dernière. Le rebond est en conséquence moins important.

Serge LARCHER souligne que l'on peut être optimiste sur le retour des dirigeants dans les clubs.

3. Point financier – Résultat 2021

Venue de l'expert-comptable du cabinet InExtenso les 31 janvier et 1er février 2022.

Ci-dessous, une première estimation du résultat final de l'exercice.

Budget initial	**-374 000**
Procés (Ecart de provision + remb CS)	34 000
ITFE prov plan de relance	16 000
Pacte de dévt	13 000
1 000 licences gratuites	-8 000
ITFE (économies de frais)	15 000
CTA (Economies de frais)	10 000
CTA prov plan de relance	10 000
Perte licences créations	-20 000
Gains sur matériel plan de relance	9 000
Service aux Clubs	6 000
PPF économie	10 000
Amendes	11 000
Revente fauteuils	10 000
Gains sur activité partielle et CS	40 000
Résultat estimé	**-218 000**

On partait sur un déficit de 374 000 €, on arriverait au final à –218 000 €. La récupération des provisions surestimées ont réduit le déficit : prud'hommes, plan de relance ITFE et CTA, pacte de développement… Économies réalisées avec la baisse des formations, des réunions en présentiel engendrant moins de frais kilométriques et de repas.
On a constaté beaucoup plus de renouvellements de licences et moins de créations → impact sur les finances car les renouvellements étaient offerts par la Ligue, contrairement aux créations.
La totalité des actions prévues n'ont pas été réalisées, d'où les économies réalisées.
L'activité partielle n'avait pas été prévue jusqu'à la fin de l'été, donc on a récupéré une somme.

Une incertitude avec l'URSSAF : on n'arrive pas à connaître le montant de ce que l'on doit → En attente des informations officielles.

Gérard GALLO s'étonne de ne pas voir apparaître le PGE.

- → Un PGE a bien été contracté mais constitue un apport de trésorerie, qui n'impacte pas le résultat. Le taux d'intérêt est si minime (100 €) qu'il n'influe pas.

4. Vœux fédéraux

La Fédération organise des visioconférences avec les territoires. Les Pays de la Loire, ainsi que l'Occitanie et la Bretagne, pourront s'exprimer le 9 février 2022 à 18h, afin d'échanger sur les vœux présentés.
Deux vœux proposés par notre Ligue ont été refusés : celui sur gratuité de la mutation jusqu'à 19 ans au lieu de 17 ans (changement de club dans le cadre des études), et celui sur la garde alternée est également retoqué.

2 grandes catégories de vœux :

- Beaucoup font l'objet de modifications pour se mettre en phase avec le Code du sport, sur la partie antidopage notamment,
- Les quelques vœux ci-dessous demandent réflexion :

N°	Objet du vœu	Analyse	Proposition de vote			Commentaires
			P	A	C	
7	B.D. Nbre réunions mini	Tous les mois au lieu de 2, soit 12/an !		X		C'est beaucoup !
21	RI des commissions	RI non obligatoire				Quel texte appliquer si RI absent ?
29	Règlement intérieur	Divergence entre Fédé et Territoire			X	Le RI fédéral prévaut
31	Echéancier vœux	15 octobre Ligue, 15 décembre FFH			X	Date du 15/10 non appropriée
39	Pratiquant étranger	Précision si naturalisation		X		Délai imprécis, modification du type de licence
40	Pratiquant étranger	Suppression de la preuve de situation régulière	X			Nous ne sommes pas des policiers. Titre administratif uniquement pour les professionnels.
42	Gratuité mutation	Passage de 17 à 19 ans				Notre vœu est retoqué
51	CRL	Réclamation non motivée			X	Jusqu'à 4 fois la caution !
61	Discipline	Disqualification lors d'un tournoi			X	Non-respect du droit de la défense
67	Discipline	Période de suspension		X		Dates de coupe non prises en compte

Pierre SIONNEAU ne comprend pas le rejet du vœu relatif aux familles dissociées. La réponse de la Fédération est la copie conforme de celle qui nous a déjà été faite par le passé ; cette question ne semble pas avoir été étudiée. Par ailleurs, le vœu sur la commission de discipline ad hoc dans un tournoi n'est pas souhaitable : un club peut gagner une qualification en détruisant le club adverse de façon illicite et calculée…

Jean-Marc AUGER précise, au regard du vœu 61 sur les tournois, que les mesures conservatoires prises en temps normal ont le même impact sur le « droit de la défense ».
Par ailleurs, lorsqu'il est noté « le règlement prévaut » : le règlement territorial prévaut sur le règlement fédéral ? Il faut bien mettre des règles…

Gérard GALLO aurait souhaité que ce vœu 61 soit évoqué en réunion des présidents de ligue. En effet, si plusieurs ligues l'appliquent dans leur territoire, ce vœu aurait dû être porté par plusieurs ligues, afin d'avoir plus de poids.

Jo HEBEL souligne qu'à l'inverse des statuts, le règlement intérieur du territoire n'a pas à être validé par l'instance fédérale. Chaque territoire rédige son règlement intérieur, au vu du Code du sport et de la loi 1901. Au sujet de la mesure conservatoire, elle s'applique immédiatement. Rien ne nous interdit, lorsqu'il y a des circonstances particulières (tournois d'accession ou relégation), de composer une mini-commission. La mesure conservatoire sera signée par le président de la commission de discipline, a posteriori. La Fédération n'est pas confrontée à ce genre de situation, comme nous pouvons l'être dans nos territoires.

Jean-Pierre MOREAU précise que le principe est le même quand un arbitre siffle une disqualification : il n'y a pas de concertation en amont sur cette sanction, seul l'arbitre décide.

Franck-Olivier ARDOUIN confirme le principal général d'une mesure d'urgence pour arrêter le fait grave. La décision est justifiée et entérinée ensuite en commission.

Comme le souligne Stéphane MOREAU, les règlements fédéraux étaient anciens et n'avaient pas de suite logique. La terminologie a été revue pour éviter de changer de nom à chaque fois (cf. appellation des championnats D1 qui changent souvent).
La DTN a souhaité mettre des socles minimums dans les budgets : imposition d'un nombre minimum de personnels administratifs, de salles… afin d'harmoniser les socles. Tous les clubs sont en accord avec ce qui a été proposé. Le cahier des charges N1M a été revu à la hausse, sur 3 ans, augmentant leur budget et leur niveau d'encadrement, d'administratif minimum, et éviter ainsi un trop grand fossé avec la N1 Élite.

Alexis HUAULMÉ conclut ces échanges par la nécessité d'accompagner nos clubs N1, qui font désormais partie de l'élite.

5. Budget 2022

Stéphane MOREAU présente une première ébauche du budget 2022, selon les demandes des président(e)s de commission :

1er jet budget 2022			
Commissions	**Budgets demandés ou ajustés**		
	Dépenses	**Recettes**	
ITFE	38 000 €	46 748 €	20 formations envisagées au programme
COC	3 000 €	7 500 €	
Discipline	2 500 €	4 000 €	
Réclamations et litiges	1 000 €	0 €	
Médicale	1 000 €	0 €	
Statuts et règlements	2 200 €	0 €	
Communication	3 500 €	0 €	
CTA	56 500 €	29 825 €	10 formations envisagées
Ethique	1 000 €	0 €	
HandEnsemble	11 850 €	1 200 €	Projet d'investissement de fauteuils mis en investissements
ETR	2 000 €	0 €	
Service aux clubs	13 700 €	0 €	
Pôles	104 000 €	31 408 €	
Organisation interpôles	194 000 €	191 500 €	
Frais généraux	120 783	129 000	dont partenariats privés 35 000 €
Salariés	416 560 €	26 600 €	Fayssal toute l'année - 2 apprentis - absence Annita 4 mois
Licences-engagements	716 006 €	1 085 047 €	Objectif + 1000 licences et + 5 clubs sans actualisation tarifs
Contrat territorial	62 000 €	103 183 €	idem 2021
	1 749 599 €	1 656 011 €	
Déficit		-93 588 €	
Actualisation tarif 2,8%		10 333 €	
Déficit si tarifs actualisés		-83 255 €	

Les salaires des permanents de la Ligue n'ont pas été affectés dans les commissions concernées, pour une meilleure compréhension du budget de la Ligue. Ils seront réaffectés ensuite dans les budgets particuliers mensuels.

Communication → les dépenses au budget faisaient doublon avec celles du budget « Interpôles ». Elles ont été maintenues dans ce dernier.
Handensemble → l'achat de fauteuils demandé par la commission Handensemble est inscrit dans les amortissements et non dans les dépenses. Cette demande a donc été retirée de ce budget.
ITFE → les vacataires ITFE sont intégrés dans les dépenses du budget ITFE, ils ne sont pas compris comme des salariés de la Ligue.
Budget des Interpôles → les recettes proviennent essentiellement de la Fédération, la région des Pays de la Loire, la ville de Nantes et les départements. On constate une grosse partie communication dans les dépenses, rejoignant les dépenses de la commission communication évoquées précédemment.

Ressources frais généraux → 42 000 € de subventions de la région, 35 000 € de partenariats privés, dont 15 000 € signés. Il faut trouver le reste…

Salariés → arrivée de Fayssal fin août 2021. Arrivée de deux apprentis, après Manuela et Adrien, à compter du 1er juillet 2022, pour assurer le tuilage. Absence d'Annita probable jusqu'au 1er mai 2022, entraînant la suppression de 4 mois de salaire mais ajoutant une mise à disposition de personnel, afin de suppléer à son remplacement.

Licences → les dépenses regroupent la part fédérale, la Maison du handball, les licences et mutations… Un objectif est posé et porté au budget : développement de 1 000 nouvelles licences pour 2022 + 1 nouveau club par comité.

CTI → on nous annonce le même budget cette année, en espérant obtenir le maximum. La Ligue a le 2e plus petit budget, un seul CTS… alors que d'autres ligues, plus petites, ont plus de budget, plus de CTS.

Alexis convient qu'il faut travailler autour de la redéfinition de notre économie territoriale, pour ne pas puiser dans le portefeuille des clubs. On a des secteurs peu rentables (ITFE et CTA), ce qui est normal. Mettre en place une stratégie de marketing pour aller chercher des financements. Sur le CTI, on doit porter fortement notre voix, en termes de développement. On ne peut pas être classés avant-derniers, juste avant la Corse ! Les cartes doivent être redistribuées, on n'a pas à rougir de nos projets et du développement de notre territoire.

Gérard GALLO ne pense pas utile d'appliquer le taux d'inflation de 2,8 % sur le budget de la Ligue : 10 000 € auront peu d'incidence sur un budget de 1 600 000 €…
Mais comme le souligne Michel HOUDBINE, il faut peut-être augmenter les tarifs tous les ans, de façon substantielle, plutôt que de faire subir aux clubs une grosse augmentation d'un coup.
Il avait été question que les comités participent au budget de la CTA, devenue uniquement territoriale depuis quelques années. Ce principe n'a jamais été appliqué…

Didier MATHIS précise que le budget de la CTA, si on retire la masse salariale, est dans la continuité des années précédentes. Augmenter les tarifs du coût de l'inflation de 2,8 % pourrait être judicieux pour, comme le dit Michel, éviter une trop grosse augmentation. Le temps de travail de Coralie est repassé à 80 % depuis le 1er février et Pierre devrait terminer sa formation en juin. Ils devraient être plus disponibles. Un apprenti pourrait venir soutenir la logistique de la commission.

Alexis HUAULMÉ confirme que les contrats d'apprentissage sont à faire perdurer au sein de la Ligue, et pour d'autres domaines que la communication.

Stéphane MOREAU propose de revaloriser l'indemnité kilométrique, au vu de la hausse du carburant, en passant éventuellement de 0,32 à 0,34, voire 0,36 € du km.

6. Réflexion et projet de construction d'une maison territoriale du handball en Pays de la Loire

Depuis quelques mois, Stéphane MOREAU, Julien LAHAIE et Alexis HUAULMÉ ont commencé à envisager le changement de lieu du siège administratif, pour plusieurs raisons :

- Nécessité de se rapprocher des villes d'Angers ou d'Ancenis, situées au centre du territoire, plus accessibles et facilitant les déplacements (axe autoroutier et gare à proximité)
- Modifier notre modèle économique actuel qui permettra de mettre en place des projets innovants pour développer notre sport sur le territoire
- S'ouvrir sur le monde de l'entreprise en proposant nos services
- Accentuer le développement de notre Institut de formation et de l'emploi, en proposant une solution d'hébergement

Julien LAHAIE portera ce projet et constituera un groupe de travail.

Le 12 janvier dernier, tout le personnel a été informé. Alexis HUAULMÉ a fait le choix de les informer en premier. Tout sera mis en œuvre pour conserver l'équipe actuelle. L'idée n'est pas de s'expatrier trop loin du siège actuel, en restant dans un rayon de 50 km.

<u>Les objectifs sont de regrouper sur un même lieu :</u>

- Les bureaux administratifs de la Ligue de handball
- Des salles de réunion et espaces de coworking
- Un lieu de restauration et un lieu d'hébergement d'une capacité de 50/60 personnes, afin d'accueillir les stages de sélection, d'arbitrage, les formations de l'ITFE…
- Une salle de sport 44x24 incluant une tribune d'environ 200 places
- Un terrain extérieur 4x4
- Un terrain de beach

<u>Première ébauche du projet :</u>

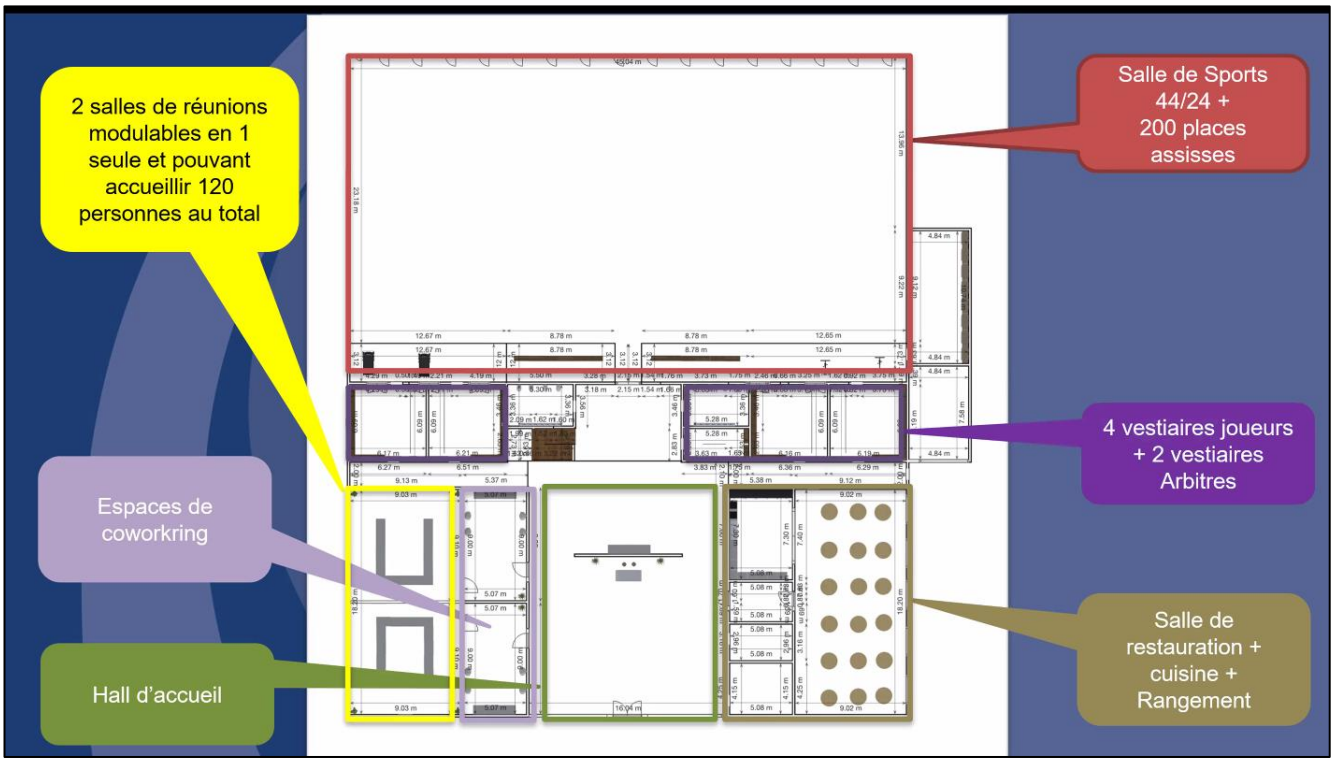

Au 1er étage :

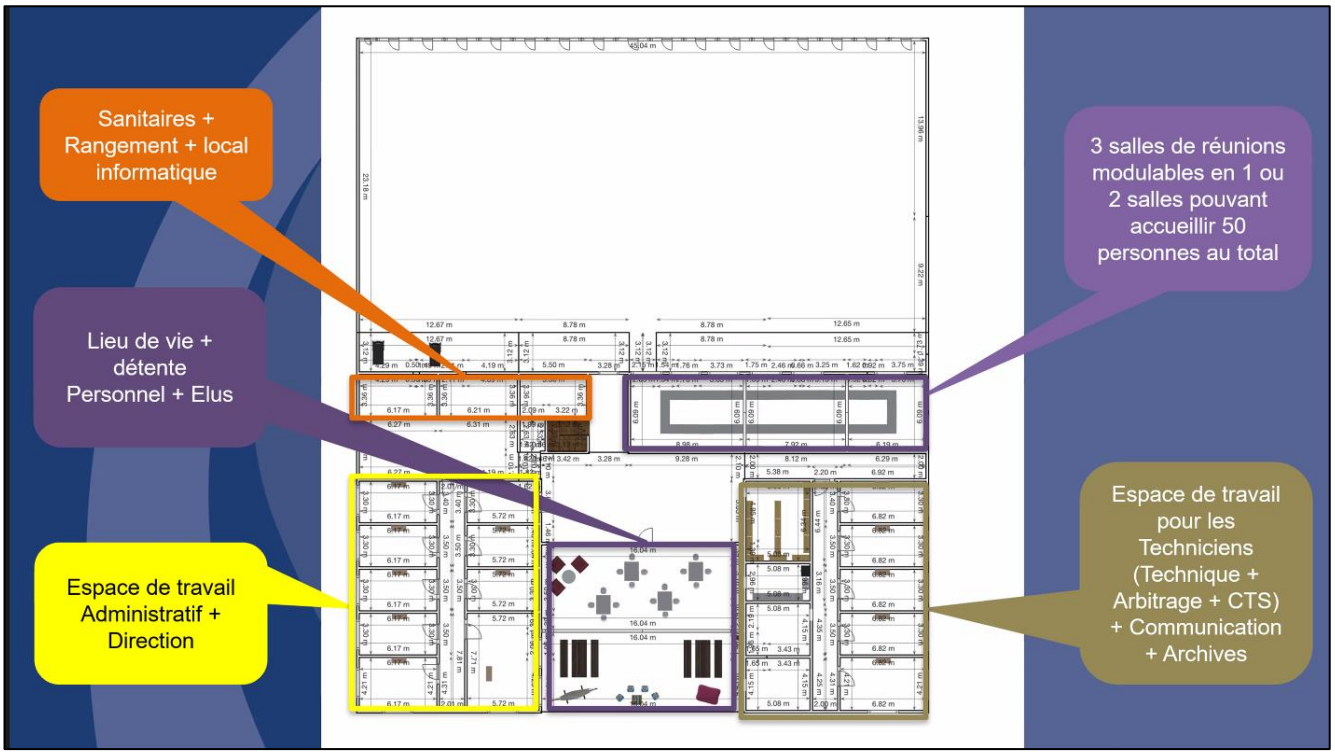

Au 2e étage :

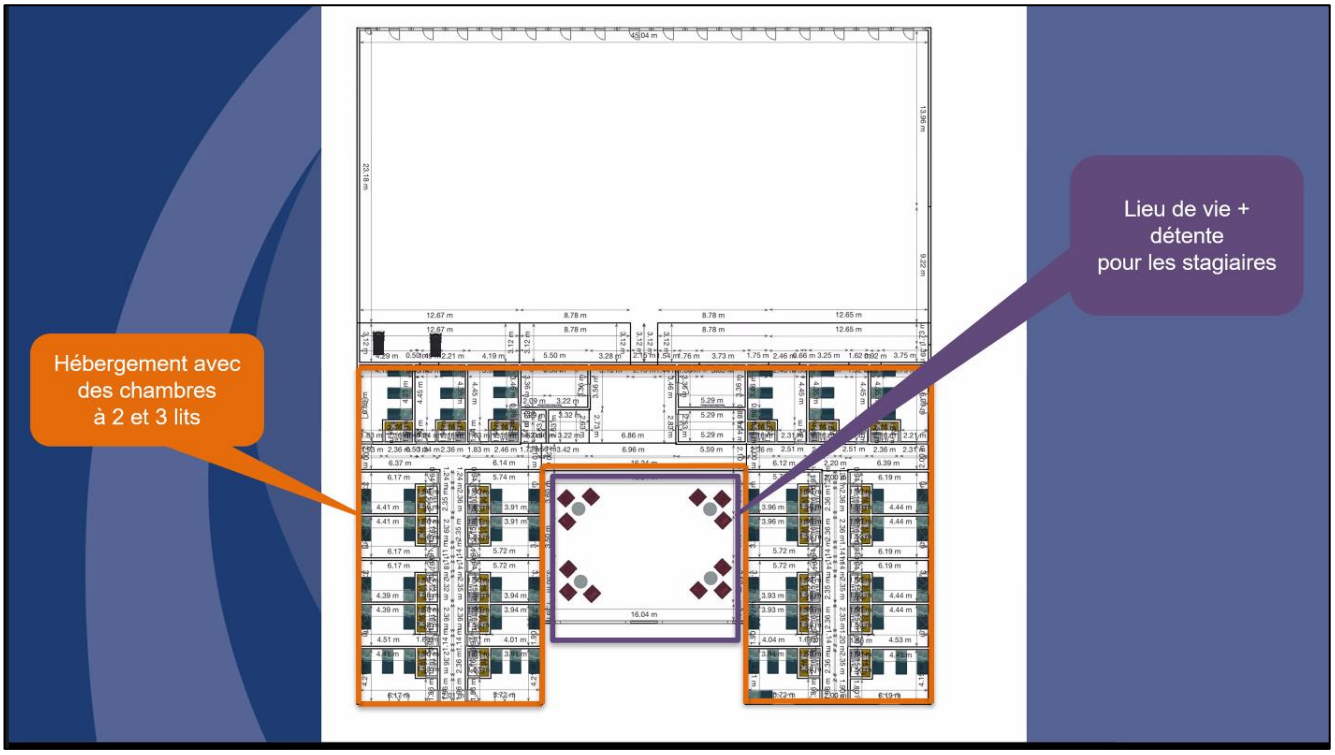

<u>Le financement :</u>

À construire avec les trésoriers généraux de la Ligue et nos partenaires institutionnels. L'enveloppe globale s'élèverait aux environs de 5 M€. Un autre fonctionnement sera à envisager, pour tenter de rentabiliser cet investissement.

Projet d'échéancier :
Une rencontre aura lieu avec la ville d'Angers la semaine prochaine. Une rencontre a déjà eu lieu avec la ville d'Ancenis, intéressée par le projet, et proposant la mise à disposition d'un terrain, à titre gratuit.

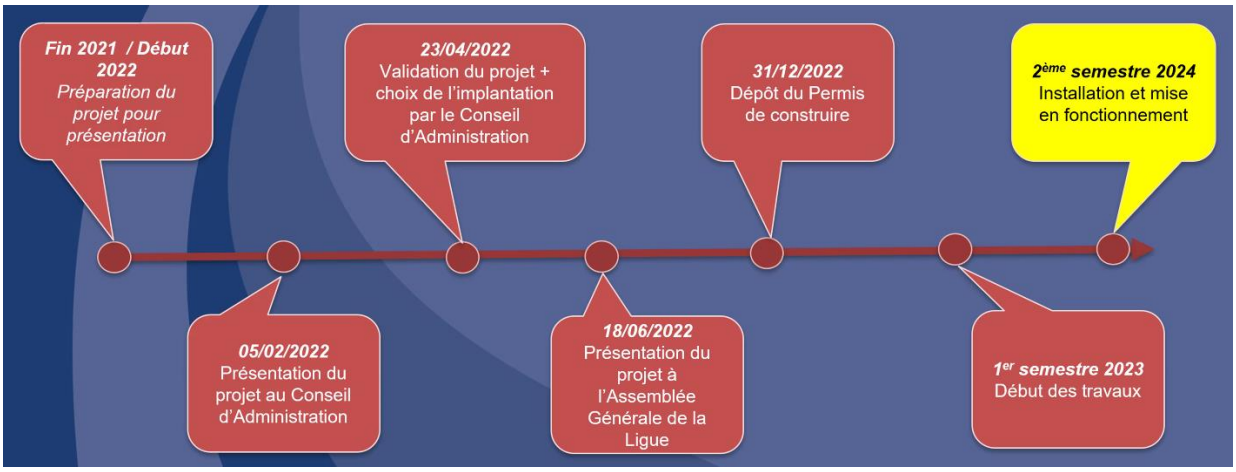

Pierre SIONNEAU n'a pas de jugement sur le fond. Le centre régional kilométrique des clubs de la Ligue se trouve dans la zone Ancenis / Riaillé / St Georges sur Loire / Ingrandes. Beaucouzé serait bien situé, car en direction de Nantes.

Didier MATHIS est favorable au site d'Angers, en termes de rayonnement. Il convient de trouver un partenariat pour rentabiliser l'espace sportif, qui ne sera pas toujours utilisé. Une mutualisation avec les locaux du comité 49 est-elle envisagée ?

- ➔ On pense discuter avec les écoles, pour mutualiser les installations.
- ➔ Le club local peut aussi être utilisateur des installations.

Michel HOUDBINE confirme que le comité de Maine-et-Loire se joindrait à ces nouveaux locaux. Quitter Segré pour aller sur Ancenis ne nous apportera pas grand-chose, la région angevine est plus rayonnante. L'adhésion générale est importante. Tous les stages organisés par l'ITFE, la CTA… offriraient un vrai développement. Ce projet pourra faire partie du CTI.

Jo HEBEL se réjouit du projet. Le changement de siège est indispensable. Ancenis est proche du centre décisionnaire de Nantes. L'échéancier présenté semble prétentieux : des délais sont nécessaires pour les permis de construire, les subventions des collectivités… Il faut aller vite, mais donner le temps aux futurs partenaires d'agir. Avec ce type de construction, il faut prévoir les parkings et espaces extérieurs.
Une Maison territoriale des sports devrait également voir le jour, en remplacement de l'actuel Maison des sports à St Herblain.

Franck-Olivier ARDOUIN précise que les sites d'Ancenis et Angers forment deux projets totalement différents. D'un côté le centre administratif, de l'autre le centre sportif. Ancenis est plus près de Nantes, mais plus éloigné du centre du territoire, moins coûteux mais aussi moins vendeur. Angers est plus rayonnant et sera plus facile à rentabiliser, plus facile à louer, à attirer les partenaires, plus cher mais plus attrayant.

Jean-Pierre MOREAU s'interroge sur la valeur de notre siège actuel et la fin de l'emprunt.

- ➔ Il reste 2,5 ans d'emprunt jusqu'au 31 août 2024. La valeur du bâtiment dans nos comptes est de 250 000 €.

Ce projet est bien à « l'état de projet ». On ne diffuse rien pour l'instant. Les étapes doivent être respectées. On proposera un apéro/visio, afin d'échanger sur ce projet. Un groupe de travail sera mis en place, sur l'aspect financier. La validation se fera lors du CA du mois d'avril, puis à l'AG.

7. Délibération de Stéphane MOREAU

La délibération porte sur le droit de report lié au COVID.
Il est demandé à la COC de ne pas porter les amendes aux clubs, afin de ne pas les pénaliser. Cette mesure concerne uniquement les reports des matchs de Ligue, causés par le COVID, de janvier et février 2022.

Jean-Philippe SOMMEREISEN demande si les clubs ayant déclaré forfait en raison du COVID sont aussi concernés par cette mesure.

- ➔ La COC n'a pas entériné de forfait pour ce motif, mais a toujours proposé aux clubs de reporter leur match.

Décision :

La décision de ne pas percevoir les droits de report est validée avec 74 % des voix pour, 24% d'abstention.

8. Questions diverses

Jean-Philippe SOMMEREISEN – Point COVID
Je ne préjuge pas de ce point. C'est actuellement très, très tendu. Le personnel de santé est vu comme des empêcheurs de jouer. Sollicitation sous la forme de commandes, voire d'injonctions, très éloignée d'une participation intelligente et active de la politique fédérale. Humainement, professionnellement, éthiquement, c'est insupportable. On en arrive à un fonctionnement de prestation de services. Aucune dynamique vers les territoires, pour ne pas dire aucune considération. Une réunion plénière de la commission médicale fédérale a été annulée pour cause budgétaire ! La Fédération a décidé que le médecin territorial serait l'un des deux médecins fédéraux présents sur les Interpôles ! Il doit faire en sorte de se libérer pour y assister… ! C'est un signe d'alerte, c'est démotivant. Quelles qu'en soient les raisons, c'est décevant par rapport à l'engagement pris aux élections fédérales.

Gérard GALLO – Grands Stades

- 44 : Défi hand le samedi 18 juin 2022 à Carquefou. Les Petits Princes ne pourront se dérouler à La Beaujoire jusqu'en 2024. Le comité recherche une autre municipalité.
- 49 : Il aura lieu le 3 juin 2022 aux Ponts de Cé.
- 53 : Il est prévu le 12 mai 2022, au stade Francis Le Basser de Laval.
- 72 : Hand en herbe prévu pour les écoles privées principalement, les écoles publiques seront peu représentées.
- 85 : Il aura lieu le 10 juin.

Il n'y aura pas de commande groupée de tee-shirts, comme par le passé. Chaque comité devra gérer sa commande individuellement.

Gérard – huis clos à Allonnes
Y a-t-il un délégué pour contrôler le huis clos en Sarthe ce week-end ?

- ➔ Florence GAILLARD, présidente de la commission de discipline, entend faire confiance au club. Personne n'a été missionné pour vérifier le respect du huis clos.

Corinne VERMEIL
Brigitte MASSON, assistante administrative du comité 44, est en arrêt. Julie, une intérimaire, pallie son remplacement jusqu'au mois de juillet.

Informations sur le handensemble. Corinne visite tous les départements :

- En Vendée, les clubs sont intéressés pour mettre en place des projets de Hand Adapté vers des enfants.
- En Loire-Atlantique, c'est compliqué de travailler avec le sport adapté, le CDSA 44 ne comprend pas le principe du Handensemble. Ils proposent des formations qualifiantes et pas nous.
- En Mayenne, une entrevue est programmée fin février.
- En Maine-et-Loire, une visite est prévue également.

Officiellement, la Fédération n'a jamais eu la délégation ministérielle de faire du handball.
Un joueur sarthois et deux de Loire-Atlantique sont sélectionnés avec l'Équipe de France de Hand Sourd.

Alexis HUAULMÉ remercie tous les administrateurs présents. Les échanges ont été riches et intéressants. Il confirme que le prochain Comité directeur aura bien lieu en présentiel, le 21 février 2022, à l'hôtel Ibis de Segré.

Clôture de la réunion à 13h15.

Alexis HUAULMÉ
Président de la Ligue